

PROPOSITIONS POUR DÉMARRER UNE CLASSE COOPÉRATIVE¹

Par Sylvain CONNAC

J'émetts l'hypothèse que ce sont les espaces d'expressions et d'exercice de libertés, les projets personnels et les choix effectués par les enfants qui contribuent à la construction d'une classe coopérative. Le conseil coopératif, les équipes, les métiers ne sont que des conséquences de ce climat de travail et n'interviennent qu'à partir des besoins qui en émanent.

Permettre ces espaces et ces temps de libertés dans la classe (droits à la parole, aux déplacements, à choisir ses places dans la classe, à choisir ses camarades de travail, ses activités, ...) peut rapidement devenir source de stress pour les enfants : chahut, conflits, bruit, pression des plus forts, diminution des repères, ... C'est donc à l'enseignant d'apporter une structure de démarrage qui va permettre à chaque enfant d'entrer dans les activités, de vivre ses premières expériences coopératives et d'appréhender ce qui est attendu de lui. On appelle aussi cette structure initiale l'institution zéro, sur laquelle se construira une structure correspondant au profil du groupe d'enfants.

Ne pas rester seul, faire le deuil d'arriver rapidement et sans détours à ce qui constitue notre projet d'enseignant, s'accorder du temps en travaillant sur la durée, rechercher la quiétude de chacun et permettre aux enfants de s'adapter, de trouver une place dans leur classe sont certainement les cinq principaux piliers du démarrage.

La structure initiale de classe que je propose est bâtie autour des institutions suivantes :

- des lieux de parole, d'écoute et d'expressions (Quoi de neuf? - Textes libres - Ateliers art plastiques - correspondance - ...)
- le plan de travail et les activités personnelles
- les tuteurs
- les passeports, boîtes aux lettres et code de son
- une alternance de plages de temps personnels et de courts temps collectifs (1/2 heure)

A partir de ce qui va émerger de ce premier vécu de groupe, à charge du conseil coopératif d'élaborer un ensemble de règles collectives, de créer les responsabilités nécessaires à tous, d'organiser des équipes de travail, ..., bref d'entrer dans la dynamique de construction de la classe coopérative.

¹ Voir aussi la publication de l'ICEM : « Démarrer en Pédagogie Freinet - Pourquoi ? Comment ? » Éditions ICEM n° 50 - Pédagogie Freinet

LE PLAN DE TRAVAIL

Dans sa forme initiale et rudimentaire, le plan de travail regroupe le minimum de ce que l'école attend de l'élève et les prémisses de ses projets personnels. Il se veut l'outil à partir duquel la personnalisation des activités et l'exercice de libertés vont devenir possibles. Il regroupe l'ensemble des activités qui pourront être effectuées individuellement ou avec le concours d'un camarade. Il peut au début ne regrouper que l'ensemble des possibles dans la classe et réserver une partie pour le bilan.

Chaque enfant reçoit une pochette dans laquelle se trouve l'ensemble des documents qui lui seront nécessaires pour effectuer son plan de travail. Au début, tout le monde peut être en "niveau 2" du permis d'autonomie et avoir le droit de travailler avec ses voisins sans se déplacer.

PLAN DE TRAVAIL		du	au
Nom :		Prénom :	
MON PERMIS D'AUTONOMIE			
<input type="checkbox"/> 1 - Je travaille avec mon tuteur :	<input type="checkbox"/> 2 - J'ai le droit d'échanger avec mes voisins	<input type="checkbox"/> 3 - J'ai le droit de me déplacer dans la classe	
Liste des activités		Je me valide	La maîtresse valide
Projet personnel :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Texte libre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coloriage magique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Opérations et problèmes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lecture		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conjugaison et grammaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ecriture		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Calcul mental		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Poésie		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Art plastique		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rituel du lundi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rituel du mardi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rituel du jeudi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rituel du vendredi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
→ Totaux		/14	/14
J'ai fait moins de 8 activités <i>Mon permis d'autonomie diminue</i>	J'ai fait 8 activités <i>Mon permis d'autonomie reste le même</i>	J'ai fait plus de 8 activités <i>Mon permis d'autonomie augmente</i>	
Mon avis sur mon travail ☺ ☹ ☹	L'avis de ma maîtresse ☺ ☹ ☹	L'avis de mes parents ☺ ☹ ☹	

BOÎTE AUX LETTRES, PASSEPORT ET CODE DES SONS

En tant qu'enseignant, lorsqu'on a choisi comme dispositif pédagogique de favoriser les moments de travaux individualisés, on permet forcément aux élèves d'une part de ne plus réfléchir autour des mêmes consignes et de s'engager dans des travaux différents et d'autre part de se déplacer afin qui de demander de l'aide ou d'en proposer, qui de récupérer un document utile au respect de la consigne.

Rapidement, de telles libertés conduisent à deux problèmes d'organisation : les files d'enfants en attente près de l'enseignant et en fin de journée un nombre important de documents à corriger.

Des outils comme la boîte aux lettres, le passeport ou le code des sons ont pour intention de proposer une gestion de ce type d'écueils.

LE PASSEPORT

Il s'agit d'un document distribué à chacun, par exemple une petite fiche cartonnée, sur lequel est indiqué le prénom de l'enfant. Par son intermédiaire, les élèves en besoin (mauvaise compréhension d'une consigne, besoin d'aide, ...) se déplacent et le déposent à côté de la personne qu'ils sollicitent. Celui-ci, enseignant ou élève ressource, dès qu'il est disponible, appelle les enfants à tour de rôle. Pendant le temps d'attente, en plus de ne plus être en situation d'interaction passive, les enfants ont pour consigne de passer à un autre travail, notamment, lorsqu'ils disposent d'un plan de travail.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Parce que proposer à des élèves de travailler de manière individualisée n'est pas toujours guidé par du matériel autocorrectif, parce que toute fiche n'a pas forcément intérêt à être auto corrigée, il arrive souvent que de nombreux écrits et de nombreuses fiches sont à corriger chaque jour. La boîte aux lettres est un endroit dans la classe où les travaux à corriger peuvent être déposés (premier compartiment) et où les fiches corrigées (second compartiment) sont à disposition d'un enfant dont le « métier de classe » est facteur, une responsabilité qui consiste à distribuer le courrier. Ainsi, l'enseignant, au cours des divers petits moments d'attente dans une journée est en mesure de porter son regard sur ces travaux et en même temps de gagner un précieux temps de travail en début de soirée.

LE CODE DES SONS

La libération de la parole et de l'expression conduit à ce que le niveau sonore de la classe puisse augmenter, parfois jusqu'à perturber la concentration de certains. Pourtant, différents moments ne nécessitent pas la même attention au bruit. C'est pourquoi nous avons choisi d'introduire le « feu des bruits » qui indique la nature du volume de la voix :

En **code rouge**, c'est le silence parce que chacun doit se concentrer sur une tâche individuelle.

En **code orange**, tout le monde peut parler en chuchotant : seul le voisin doit entendre la voix.

En **code blanc**, c'est un moment collectif, c'est un président qui distribue la parole.

En **code vert**, on peut parler normalement.

Un enfant peut avoir la responsabilité de changer le code quand il le faut.

Ces trois outils se veulent au service de moments de travaux individualisés dans la classe et permettent aux enfants et aux enseignants de vivre ces situations de travail sans être trop parasités par la multiplicité des parcours empruntés.

LES TUTEURS

Qui dit coopération, dit possibilité donnée aux enfants de disposer d'une autre interface que le maître pour travailler et apprendre. Cela passe notamment par les situations d'entraide. Un tuteur est un enfant (ou un adulte) en mesure de pouvoir l'aider face à une difficulté rencontrée, méthodologique ou cognitive.

Il est aisé de faire une liste de ceux qui souhaitent avoir un tuteur et leur demander de le choisir parmi ceux qui se proposent pour le devenir. Tuteurs et tutorés s'assoient alors à côté.

UN PREMIER EMPLOI DU TEMPS

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Quoi de neuf ?	Quoi de neuf ?	Quoi de neuf ?	Quoi de neuf ?	Quoi de neuf ?
	Rituel de calcul mental	Rituel de vocabulaire	Rituel de problèmes et opérations	Rituel de conjugaison	Présentation de lectures
	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Conseil coopératif
	Récréation du matin				
	Travail collectif Leçon de maths	Travail collectif Leçon de Français	Travail collectif Leçon de maths	Travail collectif Leçon de Français	Présentation des textes libres
	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Bilan de plan de travail
	Pause repas				
	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	Temps personnel (plan de travail)	
	Récréation de l'après-midi				
	EPS	Musique ou arts plastiques	Langue vivante	Sciences ou histoire-géographie	
	Bilan de journée	Bilan de journée	Bilan de journée	Bilan de journée	

ET L'ACTIVITÉ DE L'ENSEIGNANT ?

- en début de semaine, il constitue les pochettes avec des documents adaptés à chaque enfant (s'appuyer sur des fichiers qui graduent les difficultés)
- avant l'arrivée des enfants, il prépare les rituels (au tableau)
- il prépare l'organisation des temps collectifs
- pendant les temps de plan de travail, il se met à disposition via les passeports, s'occuper d'un petit groupe d'enfants, ou aider ceux qui sont en activité
- il renvoie au conseil les propositions d'enfants, susciter la sérénité de travail dans la classe, médiatiser davantage ce qui fonctionne que ce qui pose problème , ...
- il accompagne la vie coopérative de la classe, recherche un équilibre entre laisser de la place pour que les enfants puissent s'engager et intervient lorsqu'on l'estime nécessaire pour garantir la sécurité d'un enfant ou l'évolution du groupe
- il ne reste pas seul, s'appuie sur une communauté de collègues pouvant aider à dépasser une difficulté ou être enrichie par l'expérience que l'on est en train de vivre

Petite remarque : dans cette phase de démarrage, il va arriver de manière très naturelle que certains enfants ne se retrouvent pas "de suite" dans ce qui est proposé et se manifestent par des comportements apathiques ou dérangeants. La stratégie que l'on peut alors adopter en tant que référent de classe est de s'intéresser d'abord aux enfants qui entrent dans les activités et qui développent des attitudes que l'on estime positive pour l'évolution du groupe. Cela permet à l'effet "yaourt" d'opérer et de voir les enfants motivés en attirer d'autres, les réservés commencer à s'engager dans des activités et ceux qui pourraient devenir "bolides" voir la plupart de leurs efforts pour être considérés comme tels s'estomper.

CONCLUSION PROVISOIRE :

Du fait que les pratiques coopératives et la PF ne peuvent se traduire par des méthodes, il n'y a pas de recette et de réponse unique à la question du démarrage. Il ne s'agit pas de compiler des techniques et des outils mais de permettre la dynamique d'une construction résultant d'une subtile alchimie entre les besoins de la vie coopérative de la classe, le projet de l'enseignant et les caractéristiques du milieu dans lequel la classe évolue. Progressivement, la classe se bâtit une colonne vertébrale qui sera en mesure d'accueillir tous les événements qui se présenteront tout en permettant à chacun de poursuivre ses projets et ses cheminements d'élèves.

Pourront alors intervenir d'autres outils coopératifs comme les métiers (ou responsabilités), les "règlements de classe," les permis de circulation, les brevets, les ceintures, le journal, les équipes, ... Pourront aussi évoluer les plans de travail, la correspondance, les formes de travail personnel (envisager les ateliers), ...

Le conseil, instance au cœur des classes coopératives, n'est pas ici présenté comme le meilleur outil pour démarrer. Tant que la vie démocratique ne s'est pas installée dans la classe, il n'y aura rien d'autre à y débattre que critiques et problèmes. Ce qui risque de créer un phénomène inverse à celui souhaité : médiatiser davantage ce qui fonctionne mal dans le groupe et ne pas mettre en avant tout ce qui se construit.

Freinet avait écrit "*Ne vous lâchez jamais les mains sans toucher des pieds.*" Cela signifie très justement qu'avant de vouloir se lancer dans des pratiques pédagogiques de haute voltige, il convient d'abord de s'assurer que l'on ne se met pas soi-même en porte-à-faux en démarrant par ce que l'on est en mesure de faire, des outils que l'on possède et du contexte physique et humain dans lequel on est sensé évoluer.

Pourtant, il faut bien commencer et créer du déséquilibre, à l'image du jeune enfant qui se met un beau jour à marcher. C'est de ce déséquilibre dont nous avons parlé sous forme d'un point de vue personnel qui, je l'espère, à la fois pourra aider et sera contredit ou enrichi par d'autres copains.